

## Projet Pédagogique Maternel et Primaire 2026

Le projet pédagogique présente les objectifs pédagogiques des structures en lien avec le projet éducatif du Grand Cubzaguais Communauté de Communes. Il décrit les moyens mis en place pour un accueil de qualité en Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

### 1.1 - Description des ALSH :

Les ALSH du Grand Cubzaguais intercommunaux sont situés sur les communes de Saint-Gervais, Saint-André-de-Cubzac, Val-de-Virvée, Cubzac Les Ponts, ainsi que Pugnac.

Ils sont gérés par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, situé à Saint André de Cubzac.

*365 avenue Boucicaut  
33240 Saint André de Cubzac.*

### 1.2 - Capacité d'accueil :

	<b>SAINT GERVAIS</b>	<b>VAL DE VIRVEE</b>	<b>SAINT ANDRE DE CUBZAC PIERRE DU-FOUR</b>	<b>SAINT ANDRE DE CUBZAC CABANES</b>	<b>SAINT ANDRE DE CUBZAC AUBRAC</b>	<b>PUGNAC</b>	<b>CUBZAC LES PONTS</b>
<b>Mercredis</b>	<b>108 enfants</b> 48 enfants 3-6 ans 36 enfants 6-8 ans 24 enfants 8-11 ans 10 animateurs	<b>120 enfants</b> 48 enfants 3-6 ans 36 enfants 6-8 ans 36 enfants 8-11 ans 11 animateurs	<b>96 enfants</b> - 96 enfants 6-11 ans 7 animateurs	<b>80 enfants</b> 80 enfants 3-6 ans 8 animateurs		<b>138 enfants</b> 64 enfants 3-6 ans 74 enfants 6-11 ans 13 animateurs	<b>58 enfants</b> 30 enfants 3-6 ans 28 enfants 6-11 ans 5 animateurs
<b>Vacances Scolaires</b>	<b>Jusqu'à 192 Enfants</b> 96 enfants 3-6 ans 96 enfants 6-11 ans 20 animateurs	<b>120 enfants</b> 48 enfants 3-6 ans 36 enfants 6-8 ans 36 enfants 8-11 ans 12 animateurs	-	-	<b>96 enfants</b> 48 enfants 3-6 ans 48 enfants 6-11 ans 10 animateurs	<b>136 enfants</b> 64 enfants 3-6 ans 72 enfants 6-11 ans 14 animateurs Fermé en aout et vacances de Noël	-

## **2- Les moyens mis en place**

### **2.1 - Moyens matériels :**

Les ALSH sont situés sur cinq communes, dans des locaux spécialement conçus à cet effet pour Val de Virvée, Saint Gervais et dans les écoles Cabanes et Dufour à Saint André-de-Cubzac, Cubzac Les Ponts et Pugnac.

#### **2.1.1- ALSH 3-11 ans -St Gervais**

- Salle de relaxation/sieste
- Sanitaires
- Espaces d'activités avec du mobilier adapté
- Jeux (dinettes, bibliothèque, jeux de société ...)
- Salle de matériel
- Restaurant scolaire
- Une cour avec son air de jeux aménagée (vélos, trottinettes, cabanes...)
- Préfabriqué
- Infirmerie
- Cuisine
- Salle de repos
- Bureau
- Parc
- Rangement extérieur
- Gymnase
- Plateau multisports
- Terrain de tennis
- Terrain de football

#### **2.1.2- ALSH 3-11 ans - Val de Virvée, Aubie et Espessas**

- Salle de relaxation/ repos
- Sanitaires
- 4 salles d'activités avec du mobiliers adaptés et du rangement
- Restaurant, réfectoire
- Cour avec ses aires de jeux aménagées
- Base de loisirs (terrain de football, terrains de tennis, étang de pêche et un bois)
- Infirmerie
- Cuisine
- Rangement extérieur

#### **2.1.3- ALSH 3- 6 ans St André de Cubzac, dans les locaux de l'école maternelle Bertrand Cabanes**

- Salle d'activités
- Sanitaires
- Salle de motricité dédiée aux jeux sportifs et au temps de repos des enfants qui ne font pas la sieste.
- Bibliothèque
- Restaurant scolaire
- Salle de sieste
- Cour de l'école et son aire de jeux aménagée.

#### **2.1.4- ALSH 6-11 ans St André de Cubzac, dans les locaux de l'école élémentaire Pierre Dufour**

- Salles d'activités
- Salle motricité
- Sanitaires
- Restaurant scolaire

- Cour de l'école pour des jeux extérieurs et son aire de jeux aménagée avec tables de ping-pong.
- Club House
- Local sportif
- Salle de la garderie
- Hall à l'étage
- Infirmerie
- Gymnase intercommunal

### **2.1.5- ALSH 3-11 ans, dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire de Pugnac**

- Salles de classe côté maternel et côté élémentaire
- Salle de sieste
- Sanitaires
- Restaurant scolaire
- Cour de l'école (vélos, jeux extérieurs)
- Local de rangement
- Salles de motricité
- Salle de l'accueil périscolaire
- Plateau multisports
- Médiathèque
- Terrain de football

### **2.1.6- ALSH 3-11 ans, dans les locaux de l'école de Cubzac Les Ponts**

- Salle périscolaire
- Salle de sieste qui fait office de salle motricité.
- Sanitaires de la salle périscolaire et sanitaires maternels
- Restaurant scolaire
- Cour de l'école maternelle et élémentaire
- Salle informatique avec 1 bureau pour le directeur.

### **2.1.7 ALSH 3-11 ans dans les locaux de l'école Lucie Aubrac à Saint André de Cubzac (ouverture uniquement en juillet)**

- Salles périscolaires
- Salle de sieste
- Salles de classes maternelles
- Sanitaires maternels et élémentaires
- Restaurant scolaire
- Cour de l'école maternelle et élémentaire
- Salle de motricité

#### **Ouverture des structures**

- Mercredis : les 6 ALSH
- Petites vacances : St Gervais, Val de Virvée, Pugnac
- Eté : St Gervais, Val de Virvée, Pugnac (Uniquement en juillet, sauf Noël) et Lucie Aubrac uniquement en juillet

## **2.2 - Les moyens humains :**

### **2.2.1- L'équipe de Direction**

Les équipes de direction sont composées de directeurs diplômés BAFD ou équivalence et ou de directeurs stagiaires BAFD dans le respect de la réglementation en vigueur.

Elle se compose de 4 directeurs diplômés BAFD, DUT carrières sociales option animation socioculturelle, BPJEPS activités physiques pour tous avec UC direction ACM, BPJEPS loisirs tous publics et de 2 directeurs à temps non complet diplômés BAFD.

- Le directeur applique les objectifs du projet pédagogique
- Le directeur réalise la conception et la mise en œuvre du projet pédagogique
- Le directeur organise la gestion des locaux, des espaces et du matériel
- Le directeur est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Le directeur a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Le directeur a un rôle de formation des animateurs et des directeurs, de suivi et de validation des stagiaires
- Le directeur dialogue avec les enfants et les parents
- Le directeur pilote, suit et évalue les activités des animateurs
- Le directeur met en place le travail d'équipe
- Le directeur accompagne la formation individuelle et collective de l'équipe pédagogique
- Le directeur assure la gestion financière de la structure ainsi que les relations avec les partenaires institutionnels et les prestataires
- Le directeur communique avec la hiérarchie (chef de service, DGA, DGS, élus)

### **2.2.2- l'équipe d'animation**

Les équipes d'animation sont composées d'animateurs diplômés Bafa ou équivalence et d'animateurs stagiaires Bafa ou non diplômés dans le respect de la réglementation en vigueur.

#### **2.2.2.1- L'animateur auprès des enfants**

- L'animateur a le souci permanent de garantir la sécurité physique et affective des enfants,
- L'animateur est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- L'animateur est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas,
- L'animateur gère complètement son activité de la préparation au rangement,
- L'animateur respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
- L'animateur fait part au directeur des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes),
- L'animateur connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités et aux sorties,
- L'animateur est structurant : il donne les limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité,
- L'animateur propose des projets et accompagne les enfants.

#### **2.2.2.2- L'animateur auprès de ses collègues**

- Il respecte ses collègues,
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il participe aux réunions de préparation,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action,
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique et le directeur,
- Il respecte le travail de l'autre.

#### **2.2.3- L'équipe de service assure :**

- L'entretien des locaux
- Mise en place des repas

## **3 - Le public**

Les ALSH accueillent des enfants qui sont prioritairement issus des 16 communes du Grand Cubzaguais, âgés de 3-11 ans. Les enfants sont accueillis dès 2 ans et demi lorsqu'ils sont scolarisés.

## **4 - Le fonctionnement**

### **4.1 - Description**

#### **4.1.1 - L'Accueil**

Les accueils sont assurés pour les enfants entre 07h00 et 19h00 (mercredis et vacances scolaires) par les différentes équipes d'animation. Un temps d'accueil est organisé le matin et le soir sous la responsabilité d'animateurs pour accueillir les enfants et les familles.

#### **4.1.2 - Les repas :**

Les temps repas et les goûters sont des temps éducatifs. Ils sont élaborés et livrés par la Maison Intercommunale du Mieux Manger MIAMM G3C. Les agents de cuisine réchauffent et préparent les divers plats sur des chariots. Les menus sont préparés par le responsable du Service Régie Alimentaire G3C.

Les animateurs encadrent le moment du repas et déjeunent avec les enfants. Cela permet de favoriser du lien avec les enfants. Les animateurs incitent à l'autonomie (les enfants se servent seuls et participent au rangement des tables).

Sauf contre-indication médicale (allergies alimentaires), les enfants goûtent et découvrent tous les plats proposés et servis à table.

#### **4.1.3 - Les activités**

Les activités sont des temps organisés et animés par l'équipe d'animation qui répondent au besoin du développement de l'enfant par le jeu. Elles peuvent s'orienter sous plusieurs axes :

- L'éveil physique.
- L'éveil intellectuel
- L'éveil social.

Elles sont adaptées aux besoins et aux capacités des enfants en fonction de leur âge. Ces activités doivent répondre à nos objectifs pédagogiques.

Elles font donc parties des projets d'animation préparés par l'équipe pédagogique lors des réunions prévues à cet effet.

Ces projets doivent permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et d'y intégrer leurs envies.

De plus, les projets prévoient que chaque animateur propose une activité différente pour chaque temps d'animation afin que les enfants aient le choix entre différents types d'activités.

#### **4.1.4 - Les temps libres**

Temps récréatifs avant et après le temps d'animation. Ils permettent aux enfants de faire une coupure entre les activités qui peuvent demander une certaine concentration. Les animateurs ont alors un rôle d'accompagnement où ils doivent veiller à la sécurité morale, physique et affective des enfants.

#### **4.1.5 - Les temps calmes**

Proposés aux 3 - 6 ans et parfois aussi aux plus de 6 ans. Ils s'organisent après le repas, accompagnés le plus souvent par une lecture d'histoire ou de jeux calmes.

Les animateurs doivent être garants de la dynamique de ce moment et permettre à chaque enfant d'avoir un temps de repos à la fois pour favoriser la digestion et le bon déroulement des activités de l'après-midi.

Ce temps permet également d'avoir un échange avec les enfants grâce à un temps de parole. Chaque enfant s'exprime sur le sujet de son choix.

Ce temps permet de s'exprimer au sein d'un groupe, de s'écouter les uns avec les autres et donner la parole à ceux qui la prennent moins.

#### **4.1.6 - La sieste**

Les enfants âgés de 3-4 ans sont amenés après le repas, à un temps de sieste qui est organisé par les animateurs. Les enfants sont installés sur des lits. Les animateurs lisent une histoire sur un fond de berceuse.

Les enfants sont réveillés progressivement vers 15h30-16h00 pour avoir le temps de bien se réveiller avant de prendre le goûter.

	<b><u>Maternelle 3-6 ans</u></b>	<b><u>Élémentaire 6-11 ans</u></b>
7h00 - 9h00	Accueil des enfants assuré par les animateurs	Accueil des enfants assuré par les animateurs
9h00-10h00 9h00 - 10h30	Appel des enfants + Temps libre	Appel des enfants + Temps libre
10h00 - 11h00 10h30 - 12h15	Activité manuelle, expression, culturelle, motrice, sportive.	Activité manuelle, expression, culturelle, motrice, sportif.
11h30 12h15 -13h30	Repas	Repas

12h30 - 15h30 13h30 - 14h30	3-4 ans : Sieste + temps libre	Temps libre (Jeux « Libre » : Jeux de société, construction, coloriages, bibliothèque, coin de relaxation, espaces extérieurs sous la surveillance des animateurs).  Activité manuelle, expression, culturelle, motrice, sportif.  Goûter
12h30 - 14h00	4-6 ans : Temps calme (30min). Temps libre (30min)	
14h15 - 16h00	Activité manuelle, expression, culturelle, motrice, sportif.	
14h30 - 16h00		
16h00	Goûter	
17h00 - 19h00	Accueil du soir assuré par les animateurs Fermeture des structures	

### La communication et les relations avec les familles

Un espace d'informations dédié aux familles est disponible à l'entrée de tous les alsh où sont affichés :

- Le règlement intérieur de la structure
- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique
- Les numéros de téléphones portables et de fixe de l'accueil de loisirs et de l'équipe de Direction, ainsi que l'adresse électronique
- Les plannings de chaque mercredi et de chaque semaine pour les vacances scolaires
- Les menus du mois pour les mercredis et de la semaine pour les vacances scolaires

L'ensemble des informations sont disponibles/téléchargeables en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et sur le portail famille.

L'équipe de direction communique avec les familles via le portail famille, par mails et par téléphone.

La Direction s'efforce d'être présente sur les temps d'accueil afin d'entretenir de bonnes relations et un suivi avec les familles.

Pour un enfant nécessitant la mise en place d'un PAI, ou les enfants porteurs de handicap, la famille et la Directrice prendront également rendez-vous afin de définir les modalités d'accueil et les procédures d'urgence.

Une rencontre sera mise en place par la direction de l'accueil de loisirs notamment lorsque l'enfant ne respecte pas les règles de vie en collectivité et fait preuve d'incorrection envers les autres enfants et/ou le personnel (violence physique, verbale, non-respect des locaux, dégradation de matériel...) ou bien lorsque le comportement de l'enfant semble inhabituel.

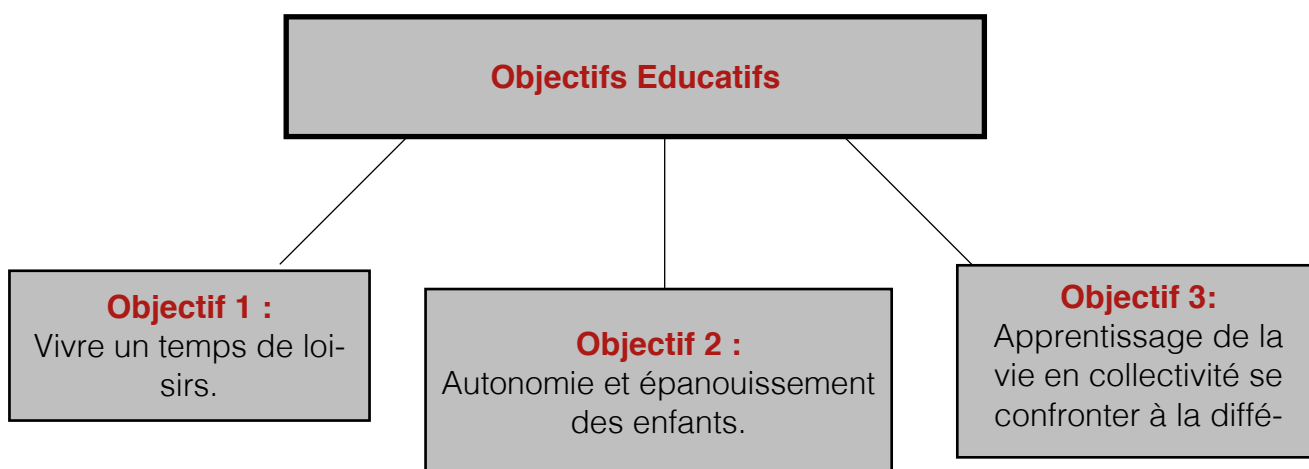
## 5 – Objectifs pédagogiques généraux

« L'ALSH est un outil de l'accueil éducatif »

Il participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille et permet de construire des relations différentes avec le canton, le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs...), et d'autres enfants.

Pour une démarche de qualité, il convient donc de développer des lieux de vie agréables et adaptés pour les enfants, des lieux de découvertes, d'ouverture culturelle sur le monde et d'apports pédagogiques, des lieux d'échange, d'écoute et de dialogue avec les enfants.



### **Objectif 1 : vivre un temps de loisirs**

- Participer et permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs,
- Faire découvrir à l'enfant des activités sportives, culturelles et de loisirs,
- Permettre à l'enfant de trouver un lieu de vie agréable et sécurisant afin qu'il puisse passer ses temps libres le mieux possible en répondant à ses propres besoins,
- Respecter le rythme de vie de l'enfant en intégrant dans les activités de la journée des moments de détente et de récupération.

#### **Actions**

- Sorties théâtre, sportives, et de loisirs,
- Jeux sportifs et ludiques,
- Activités aquatiques,
- Semaines thématiques avec intervenants,
- Ateliers manuels, artistiques et d'expressions (chants, éveil musical).

### **Objectif 2 : autonomie et épanouissement de l'enfant**

- Accompagner l'enfant dans sa conquête d'autonomie en créant un cadre affectif et matériel rassurant,
- Favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant dans les différents domaines de la motricité, de la perception du monde extérieur et de l'affectivité,
- Favoriser le développement psychomoteur chez l'enfant,
- Eveiller l'imagination et la créativité chez l'enfant.

#### **Actions :**

- Activités autour des jeux de manipulation et d'identification,
- Activités physiques, jeux de motricité,
- Activités manuelles,
- Activités musicales, théâtrales, et d'expression,
- Activités libres avec des jeux symboliques,
- Jeux individuels et collectifs.

### **Objectif 3 : Apprentissage de la vie en collectivité**

- Favoriser la socialisation de l'enfant (en introduisant des jeux collectifs, des activités en groupe dans les projets d'activités et dans les temps forts ou des moments informels de la vie de l'Accueil de Loisirs)
- Développer un climat de confiance, de sérénité et de bien être entre les enfants et avec l'équipe d'animation (écoute de l'enfant, disponibilité de l'adulte),
- Permettre à l'enfant de découvrir et respecter son environnement

#### **Actions :**

- Jeux collectifs et activités de groupes
- Activités manuelles
- Ateliers cuisine,
- Mise en place des règles de vie
- Gestes de la vie quotidienne
- Participer à la vie
- Sorties diverses

### **5.1 - Objectifs pédagogiques pour l'année 2026**

Les ALSH du Grand Cubzaguais vont travailler autour de 3 axes : les liens au sein du territoire et la solidarité, la citoyenneté au travers de la culture et de l'environnement et l'inclusion des enfants porteurs de handicap

## **Axe 1 : Les liens au sein du territoire**

### **A. La transversalité entre services**

#### **Objectif**

- Développer des rencontres annuelles avec les différents services de la Communauté de Communes : crèches, PRIJ, cyber-base, office de tourisme, école de musique, ram

#### **Actions**

Mettre en place des passerelles crèches, PRIJ, RAM : journées découvertes des enfants de la crèche et du RAM sur les divers alsh, journées découvertes des enfants des alsh vers les PRIJ.

Mettre en place des ateliers multimédias avec la cyber-base et le 44.

Utiliser les ressources disponibles auprès des offices de tourisme du territoire.

Mettre en place d'ateliers d'éveil musical avec l'école de musique et de découverte d'instruments de musique.

Renforcer les liens et les échanges entre les différentes structures alsh du Grand Cubzaguais (sorties communes, correspondance, journal, expos partagées ...) Travail en commun des équipes d'animation autour de projets partagés.

Les actions seront élaborées avec l'équipe d'animation lors de nos temps de préparation.

### **B. les services et leur environnement**

#### **Objectifs**

- Poursuivre ou développer les liens intergénérationnels (sous réserve du contexte sanitaire)
- Permettre aux enfants de découvrir des activités culturelles et sportives en lien avec des associations locales.
- Favoriser le vivre ensemble (enfants, familles, équipes ...)

#### **Actions**

Pérenniser le lien avec la RPA de Pugnac en proposant des rencontres avec les personnes âgées autour de thématiques variées, goûters ou repas, sorties communes, si le contexte sanitaire le permet.

Mettre en place des actions de rencontres avec les personnes âgées (autonomes et valides) de l'EHPAD de St André et du Club du 3<sup>ème</sup> âge de St Gervais : correspondances, goûters ou repas, sorties communes, expositions photos, si le contexte sanitaire le permet.

Sorties sur différents sites du territoire à proximité (balades contées, balades sur l'estuaire, site du Moron, vallée de la Virvée, marais, Dordogne ...) mais aussi au niveau un peu plus large de la Haute Gironde et du département.

Rentrée sportive et culturelle : intervention d'associations sportives et culturelles dans les différents alsh.

## **Axe 2 : La solidarité et citoyenneté au travers de la culture et de l'environnement**

## **Objectifs**

- Sensibiliser les enfants à limiter le gaspillage, au tri et au recyclage des déchets
- Respecter les espaces de vie
- Favoriser la découverte du patrimoine culturel local, à la fois sur le territoire du Grand Cubzaguais et dans les environs
- Développer l'esprit solidaire chez les enfants
- Favoriser le vivre ensemble (enfants, familles, équipes ...)

## **Actions**

- Mettre en place des actions d'échange, de partage entre les enfants, les familles (par exemple, boîte à livre, troc jouet, Noël solidaire...)
- Rencontre et intervention d'associations du territoire sur le thème de la solidarité, collecte de jouets
- Création et entretien de jardins potagers avec les enfants
- Utiliser des produits d'entretien éco responsables et respectueux de l'environnement
- Collectes diverses pour le recyclage en lien avec des associations
- Utiliser des produits à économie d'énergie dans les bâtiments (éclairage, eau, chauffage)
- Diminution d'impressions et d'envois de factures par courrier pour envoi mail
- Favoriser le mailing pour contacter les familles
- Sorties régulières à la médiathèque de St André, de Pugnac, au parc Robillard
- Participation des enfants aux règles de vie des ALSH

## **Axe 3 : Inclusion et sensibilisation au handicap**

### **A : Inclusion**

## **Objectifs**

Favoriser l'inclusion de tous les enfants porteurs de handicap dans la mesure du possible,  
Sensibiliser les équipes d'animation au handicap, et à la prise en charge des enfants porteurs de handicap,  
Adapter l'accueil pour les familles et les enfants porteurs de handicap,  
Engager un travail de partenariat avec les différents partenaires institutionnels, les écoles, les associations...  
Recenser les professionnels pour aider / accompagner les familles,

## **Actions**

- Mettre en place des formations, des rencontres et des accompagnements pour les équipes d'animation,
  - Travailler et avoir un réseau d'échange avec les partenaires institutionnels, les associations, les familles, des professionnels de santé (psychomotricien, psychologue) (médiation, régulation),
  - Renforcer les équipes d'animation
  - Mise en place d'outils (grilles d'évaluation, questionnaire d'accueil, personnes ressources, fiche de renseignements...)
- Achats de malle pédagogique adaptée aux enfants porteurs de handicap (ballons sonores, balles sensorielles, jeux adaptés

## **B. Sensibilisation au handicap**

## **Objectifs**

- Sensibiliser les enfants aux handicaps et à la différence,
- Modifier le regard sur les personnes en situation de handicap

### **Actions**

- Aborder avec les enfants de manière concrète les notions d'accessibilité à travers le sport (handisports)
- Découverte et initiation à d'autres modes de communication (langue des signes Françaises)
- Achats de livres spécifiques
- Achats de mallettes et matériels pédagogiques pour sensibiliser les enfants et les adultes.

c

## **Les moyens**

### **Les moyens matériels**

Équiper les ALSH de différentes poubelles de tri

Se rapprocher de la cyber base pour avoir accès à des tablettes et des appareils photos, vidéos pour la réalisation des projets et expositions

Travail en lien avec le service communication

Achats de produits d'entretien éco responsables

Achat de matériel lié aux différents projets qui seront à mettre en place (par ex matériel de jardinage, ateliers bois, culinaires, cartes IGN, collations, vide grenier...)

Achat de mobilier et jouets « d'occasion »

Remplacement du matériel « jetable » par du réutilisable ou recyclable

### **Les moyens humains**

Animateurs et personnels qualifiés, capables de mettre en place des actions en lien avec la solidarité la citoyenneté au travers de la culture et de l'environnement

Travailler en collaboration avec les autres services de la CdC afin de mutualiser les moyens humains en interne et les compétences (camion des sports)

Intervenants nature, environnement, développement durable pour les ateliers et les projets

Collaborer avec des associations locales (sportives, culturelles, entraide sociale) pour la mise en place d'actions.

Au niveau des responsables de structures, pouvoir se dégager du temps pédagogique pour travailler ensemble et avec les équipes pour proposer des actions de qualité en lien avec les projets à mener.

Directeurs adjoints sur toutes les vacances scolaires afin de suivre les stagiaires Bafa, Bafd. Ils seront aussi les référents pédagogiques afin d'accompagner les équipes d'animations dans les différents projets menés par le service.

### **L'évaluation des projets**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement des Alsh. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet.

Les actions prévues ont-elles été réalisées ?

Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?

Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?

Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif)

Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

### **Outils utilisés pour évaluer**

Des réunions d'équipe seront régulièrement organisées afin d'évaluer nos actions et projets en termes de cohérence avec les objectifs et la démarche pédagogiques qui sont les nôtres.

Par ailleurs, des entretiens individuels et personnalisés seront régulièrement proposés aux différents membres de l'équipe d'animation par l'équipe de direction afin de faire un point d'évaluation sur leur travail, leur comportement, leur implication et leur investissement professionnels.

La communication devra, à tous moments, être le lien de cohérence entre chaque membre de l'équipe pédagogique, et servira pour donner les mêmes infos aux différents acteurs (enfants, personnel enseignant, parents, intervenants...) dans les temps formels mais aussi dès que le besoin s'en fera ressentir, afin que si problème il y a, il soit le plus rapidement résolu.

Mise en place d'une grille d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en début de période et un bilan à la fin).

Bilan avec l'équipe (petit groupe et grand groupe), chaque jour, fin de semaine et fin de mois (pour les grandes vacances).

### **Evaluations des stagiaires BAFA**

Un livret de suivi comportant une présentation de la structure et une grille d'auto-évaluation est remis au stagiaire.

En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.

Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'animateur référent, sur l'équipe de direction. En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.

En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

### **Evaluations des stagiaires BAFD**

Un livret de suivi comportant une présentation de la structure et une grille d'auto-évaluation est remis au stagiaire.

En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.

Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'adjointe pédagogique ou sur l'équipe de direction.

En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, avec la direction.

En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.